

Commune d'Yvrac et Malleyrand
Procès-verbal conseil municipal

Jeudi 20 Juin 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le jeudi vingt juin deux mille vingt-quatre à vingt heures sous la présidence de Monsieur Emmanuel JOUASSIN, Maire.

Date de convocation : 11 Juin 2024

Présents : Mme CHALAI – ESCOUVOIS - GUILLEBAUD - PRAGOUT
M. JOUASSIN – LEVEQUE - LOHUES - MARCHAND - VALLEAU

Absents : Mme BÉNON – M. SOUMAGNE

Pouvoir : Mme LE PAPE à M. JOUASSIN

Désignation du secrétaire de séance : Mme CHALAI

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 Mai 2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Présentation dossier PICS (plan intercommunal de sauvegarde)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de point à l'ordre du jour.

2. Délibération vente bâtiment communal route de Chasseneuil

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, que l'ancien atelier communal situé 23 route de Chasseneuil, parcelle cadastrée section B n°1304, est actuellement mis en vente par la commune.

Le local attenant à l'atelier sera conservé par la commune pour le stockage de matériel.

Un parking public est attenant à l'ancien atelier communal.

La mairie a reçu une offre d'achat le 20 mai 2024, au prix de 16 258.00 euros, par M. et Mme ELIE CHIROUZE Lionel et Sandie, déjà domiciliés route de Chasseneuil à Yvrac et Malleyrand.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour pouvoir répondre à cette proposition d'achat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter la proposition d'achat du bâtiment communal situé 23 route de Chasseneuil, au prix de 16 258.00 euros (seize mille deux cent cinquante-huit euros) reçue le 20 mai 2024 de la part de M. et Mme ELIE CHIROUZE Lionel et Sandie.

- Les frais de bornage seront à la charge de la commune.

- décide que l'acte relatif à cette opération sera dressé par l'office notarial de Maître Paul CHAUVEAU, sise à Rouillet Saint-Estèphe, notaire de l'acquéreur.

- consent tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout compromis de vente et acte authentique de vente, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette cession.

3. Délibération adhésion adressage module métier Créa Data ATD16

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit mettre à jour son adressage, le classement des voies et donc de créer des données cartographiques.

Pour cela notre fournisseur de logiciel l'ATD 16 nous propose d'adhérer au module métier « Créa Data », qui inclura en plus l'assistance et l'exploitation du logiciel, la formation au logiciel, la télémaintenance, l'envoi de documentations et de listes de diffusion. La cotisation annuelle est de 155 €/an.

Après discussion et après proposition de Mme GUILLEBAUD, il est proposé de se renseigner si le site gratuit :

« adresse.data.gouv.fr » peut remplacer cette option payante.

Il est donc décidé de reporter ce point au prochain conseil municipal, dans l'attente des renseignements pris.

4. Présentation PADD projet d'aménagement et de développement durables PLUI

Monsieur le Maire a distribué aux élus le projet d'aménagement, version destinée aux débats en conseils municipaux.

Il est décidé de reporter ce point au prochain conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet.

5. Présentation projet aménagement stade

Monsieur MARCHAND prend la parole et explique le projet et son montage financier par rapport aux équipements sportifs : 77 060.70 € HT.

Une demande de subvention a été déposée à l'ANS (agence nationale du sport) au taux de 80% du HT, l'ANS nous a attribué 43 %. Le dossier devrait être finalisé courant juillet 2024.

La dépense a été inscrite sur l'année 2024, à hauteur de 50% du projet.

Il est proposé pour compléter ce financement, de demander une subvention au Fonds Européen.

6. Présentation devis Décolum décoration lumineuse Noël

Monsieur MARCHAND informe le conseil municipal qu'il a reçu le commercial de l'entreprise Décolum pour faire un devis de décoration de Noël.

Le devis validé comporte 10 supports rétro réfléchissants pour plusieurs hameaux, pour un montant total de 2 247.60€ TTC.

7. Préparation élections législatives : présence des élus

Président bureau de vote : JOUASSIN Emmanuel

Bureau de vote Dimanche 30 Juin 2024 :

8H00 – 11H30	MARCHAND Daniel – LEVEQUE Frédéric – PRAGOUT Marie
11h30 – 15h00	ESCOUVOIS Mireille – GUILLEBAUD Julie – LOHUES François
15h00 – 18h00	SOUMAGNE Michel – VALLEAU Fabrice – CHALAI Chantal

Dépouillement : SOUMAGNE Michel – CHALAI Chantal – VALLEAU Fabrice – LOHUES François
LEVEQUE Ghislaine – JOUASSIN Marie – DUFOUR Michel – RAFFIN Gladys

Bureau de vote Dimanche 07 Juillet 2024 :

8H00 – 11H30	LE PAPE Sylvie – JOUASSIN Sandrine – JOUASSIN Marie
11h30 – 15h00	SOUMAGNE Michel – LOHUES François – LEVEQUE Frédéric
15h00 – 18h00	GUILLEBAUD Julie – MARCHAND Daniel – PRAGOUT Marie

Dépouillement : SOUMAGNE Michel – VALLEAU Fabrice – LOHUES François – GUILLEBAUD Julie
LEVEQUE Ghislaine – JOUASSIN Marie – DENIS Francis – RAFFIN Gladys

8. Informations et questions diverses

- Demande de subvention DETR grange : 35 % de la dépense HT obtenu par la Préfecture, les travaux de la grange par M. SAVARY sont en cours ;
- Travaux aménagement la Braconne : la 1^{ère} tranche des travaux a commencé et seront terminés le 20/06/2024, la 2^{ème} tranche est prévue pour septembre 2024 ;
- L'enrobé à froid est terminé, la fauche des chemins également, reste les bords de routes à refaire ;
- PICS : (plan intercommunal de sauvegarde), plan à faire avant fin 2024 et en 2025 travailler avec toutes les communes de la CDC, voir avec Groupama qui peut établir ce plan gratuitement ;
- P'tit Journal à récupérer pour distribution le 21 juin 2024.

Fin de séance 22H30